



Communiqué de presse

Embargo: 29.8.2022, 8h30

14 Santé

Statistique des causes de décès 2020

COVID-19: troisième cause de décès en Suisse en 2020

Alors que l'on enregistre environ 70 000 décès en Suisse au cours d'une année normale, leur nombre a atteint 76 195 en 2020, première année marquée par la pandémie. Cela représente 12,4% de plus que l'année précédente. La hausse est à mettre sur le compte de la pandémie de COVID-19. La part des décès dont le COVID-19 fut la cause principale a avoisiné 12,2% en 2020, cette maladie occupant ainsi la troisième place parmi les causes de décès, derrière les maladies cardiovasculaires (26,9%) et le cancer (22,2%). Ce sont là quelques-uns des résultats de la statistique 2020 des causes de décès établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'OFS assure en continu un suivi de la mortalité, qui enregistre le nombre de décès chaque semaine. Ce suivi a permis d'observer une première période de surmortalité durant mars et avril 2020. Une deuxième période est intervenue d'octobre 2020 à janvier 2021. Au total, le nombre des décès survenus en 2020 a dépassé de 8739 le nombre attendu dans la classe d'âge des 65 ans ou plus (+46,9%) et de 301 dans la classe d'âge de 0 à 64 ans (+11,7%).

Le premier décès causé par le COVID-19 fut celui d'une femme de 72 ans. Il est survenu le 5 mars 2020 et a été annoncé à l'OFS dans le canton de Vaud. En 2020, le COVID-19 a été la principale cause de décès de 9294 personnes domiciliées en Suisse, à savoir 4676 hommes et 4306 femmes dans la classe d'âge des 65 ans ou plus et 226 hommes et 86 femmes dans la classe d'âge des 0 à 64 ans. Ces chiffres correspondent à un taux de mortalité standardisé de 555,2 personnes pour 100 000 habitantes et habitants parmi les 65 ans ou plus et de 4,4 personnes pour 100 000 parmi les 0 à 64 ans.

Davantage de décès chez les hommes et chez les personnes âgées

Sur tous les décès dus au COVID-19, 52,7% sont survenus chez des hommes et 47,3% chez des femmes. L'écart entre les sexes s'est surtout fait sentir dans la classe d'âge des 0 à 64 ans. Dans ce groupe, 72,4% des décès sont survenus chez des hommes et 27,6% chez des femmes. Dans la classe d'âge des 65 ans ou plus, les proportions étaient respectivement de 52,1% et de 47,9%. Le taux de mortalité (standardisé selon l'âge pour 100 000 habitantes et habitants) engendré par le COVID-19 a avoisiné 64,8 chez les hommes et 35,5 chez les femmes.

Forte hausse de la mortalité due au COVID-19 à partir de 65 ans

Si le COVID-19 a surtout et plus souvent fait des victimes parmi les personnes âgées, il a également occasionné des décès parmi les individus plus jeunes. Même un nourrisson et un jeune enfant de

moins de 2 ans en sont morts. La maladie a causé 15 décès dans la classe d'âge des 15 à 44 ans et 295 dans celle des 45 à 64 ans. Elle a fait 991 victimes dans la tranche d'âge allant de 65 à 75 ans, 2847 dans celle de 75 à 85 ans et 5144 dans celle de plus de 85 ans. Ce dernier chiffre correspond à 2235 décès dus au COVID-19 pour 100 000 habitantes et habitants dans la classe d'âge la plus élevée.

Années potentielles de vie perdue à cause du COVID-19

L'indicateur des années potentielles de vie perdues (APVP) mesure la mortalité prématurée. Dans la statistique des causes de décès établie par l'OFS, il représente les décès qui interviennent avant l'âge limite de 70 ans. Il révèle ainsi le rôle d'une maladie chez les personnes relativement jeunes. Le COVID-19 a fait perdre 3357 années potentielles de vie aux hommes et 1278 aux femmes. Par rapport aux APVP associées à la grippe, ces valeurs sont 13 fois supérieures chez les hommes et 9 fois chez les femmes.

Chez les hommes, les APVP engendrées par le COVID-19 arrivent en quatrième position derrière le cancer, les causes externes et les maladies cardiovasculaires. Chez les femmes, elles occupent la cinquième place après le cancer, les causes externes, les maladies cardiovasculaires et les maladies de l'appareil respiratoire. Les APVP établies par calcul tendent à être faibles, car la limite d'âge retenue (70 ans) est basse en regard de l'espérance de vie moyenne et que le COVID-19 a surtout atteint les personnes âgées. L'âge moyen des personnes décédées du COVID-19 se situait à 82,2 ans chez les hommes et à 86,2 ans chez les femmes.

Hausse des décès causés par les maladies cardiovasculaires et les causes externes

Au cours des dix dernières années (de 2010 à 2019), le taux de mortalité dû aux maladies cardiovasculaires a diminué de 41,3% chez les hommes et de 32,7% chez les femmes. En 2020, 131 hommes sur 100 000 et 87 femmes sur 100 000 ont succombé à une maladie de ce type. Par rapport à 2019, ces chiffres représentent une hausse de 2,3% (+454 décès) chez les hommes et à une différence de 0,1% (+156 décès) chez les femmes.

Le taux de mortalité engendrée par des causes externes, comme les accidents et les actes de violence, a diminué de 19,1% chez les hommes et de 11,5% chez les femmes ces dix dernières années. Ces causes ont provoqué la mort de 38 hommes sur 100 000 et de 19 femmes sur 100 000 en 2020. Comparés à ceux de 2019, ces chiffres correspondent à une différence de 0,5% (+20 décès) chez les hommes et à une hausse de 3,3% (+28 décès) chez les femmes.

Recul des décès dus au cancer et aux maladies de l'appareil respiratoire

Ces dernières années, le nombre de décès dus au cancer a également suivi une baisse constante. Entre 2010 et 2019, le taux de mortalité a diminué de 23,2% chez les hommes et de 11,6% chez les femmes. En 2020, le cancer a emporté 138 hommes sur 100 000 et 96 femmes sur 100 000. Par rapport à 2019, ces chiffres dénotent une nouvelle baisse de 3,3%, tant chez les hommes (-98 décès) que chez les femmes (-164 décès).

Les décès dus à des maladies de l'appareil respiratoire sont restés stables et n'ont pas enregistré de grandes variations ces dix dernières années. En 2020, ces maladies ont engendré le décès de 27 hommes sur 100 000 et de 17 femmes sur 100 000, soit un recul de 17,6% (-383 décès) chez les hommes et de 20,7% (-421 décès) chez les femmes par rapport à 2019.

Moins de suicides chez les hommes

Au cours des dix dernières années, le taux de suicide a dénoté une légère tendance à la baisse. Pour 100 000 personnes de chaque sexe, il se situait à 16,5 chez les hommes et à 6,2 chez les femmes

en 2010, contre 14,6 (742 décès) chez les hommes et 5,3 (276 décès) chez les femmes en 2019. En 2020, 696 hommes et 276 femmes ont mis fin à leurs jours. Ces chiffres représentent un taux de suicide de 13,7 personnes pour 100 000 habitants et habitants parmi les hommes et de 5,4 personnes pour 100 000 habitantes et habitants parmi les femmes. Le nombre de suicides a ainsi diminué de 6,2% chez les hommes par rapport à l'année précédente, alors qu'il est resté identique chez les femmes.

Statistique des causes de décès: bases de l'enquête

La statistique des causes de décès repose sur les déclarations que sont tenus de faire en Suisse les médecins qui constatent les décès. Elle représente une des plus anciennes statistiques fédérales puisqu'elle est établie depuis 1876. La classification des diagnostics s'effectue selon les règles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les chiffres publiés ici ne portent que sur les décès de personnes domiciliées en Suisse.

Établir la statistique des causes de décès est un processus complexe qui prend du temps. Pour commencer, du personnel hautement spécialisé doit coder, conformément aux règles de l'OMS, les indications qui figurent sur chacun des quelque 70 000 certificats de décès établis chaque année par les médecins.

Pour plus de détails sur la méthodologie de la statistique des causes de décès et d'autres statistiques établies au niveau fédéral dans ce domaine, veuillez consulter:

[Statistiques publiques sur les décès, leurs causes, la surmortalité et les maladies à déclaration obligatoire - Considérations méthodologiques | Publication | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

Statistique annuelle et statistique provisoire des causes de décès

Il peut arriver que les résultats de la statistique annuelle des causes de décès diffèrent de ceux de la statistique mensuelle provisoire des causes de décès.

Les résultats mensuels provisoires indiquent en effet le nombre de personnes décédées au cours d'un mois donné à un moment précis de l'analyse. Or les décès enregistrés ultérieurement sont ajoutés rétroactivement aux résultats mensuels provisoires déjà publiés. Voilà pourquoi la somme des données provisoires établies pour les douze mois d'une année ne correspond pas au total des résultats statistiques pour cette année-là.

Pandémie de COVID-19 et causes de décès en 2021

La publication des causes de décès pour 2021 suivra la même logique que celle de la statistique provisoire des causes de décès pour 2020: les résultats mensuels seront diffusés à intervalles réguliers. La parution des premiers résultats pour l'année 2021 est prévue en octobre 2022. Il ne sera possible de procéder à une évaluation définitive de la pandémie de COVID-19 que lorsque celle-ci sera terminée et que l'on connaîtra les causes des décès enregistrés pendant toute sa durée.

Renseignements

Rolf Weitkunat, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 485 67 24,

e-mail: rolf.weitkunat@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0202

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a bénéficié d'un accès anticipé à ce communiqué de deux semaines avant sa publication.